

SON No. I : REPENSER LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE EUROPÉENNE DANS LE CONFLIT ISRAËLO - PALESTINIEN

Le conflit israélo-palestinien a probablement constitué l'une des préoccupations majeures de la politique étrangère européenne depuis plusieurs décennies, particulièrement depuis que le processus de paix d'Oslo a établi la solution à deux États comme l'unique paradigme viable d'une paix durable. Ce nouveau paradigme a logiquement mené l'Union européenne (UE) à soutenir conjointement Israël et l'Autorité Palestinienne (AP), née des accords d'Oslo, depuis maintenant 25 ans. Cependant, de la dernière intervention militaire israélienne à Gaza en 2014 à l'adoption du projet de loi sur l'État-nation de juillet 2018, ce paradigme défendu obstinément par l'UE s'est vu considérablement délégitimé par un changement fondamental de *status quo*. Ce texte de loi a consacré l'aliénation des politiques diplomatiques européennes, à présent basées une logique situationnelle déphasée. Dès lors, SINE QUA NON a décidé d'attirer l'attention sur cette incohérence, conformément aux variables qui définissent sa méthodologie :

I) UNE VIOLATION SYSTÉMATIQUE DES DROITS DE L'HOMME

La plupart des idéologies politiques majeures des soixante-dix dernières années ont façonné le langage et le positionnement de la communauté internationale par rapport au conflit israélo-palestinien. L'avènement de l'idéologie des droits de l'Homme sur la scène publique internationale, contemporain de la guerre de 1948, a eu un impact fondamental dans l'expression des revendications politiques mondiales sur le conflit. Si les suites de la Première Intifada avaient ouvert la voie à une paix durable fondée sur le respect des droits de l'Homme et du droit international, la dernière décennie fut marquée par une normalisation remarquable de ces violations dans les Territoires Palestiniens et ailleurs. Cette normalisation est perceptible dans la politique internationale de ces dix dernières années. Le retrait des États-Unis du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies en juin dernier, l'accusant « d'hypocrisie » ou se plaignant encore de son « hostilité sans fin envers Israël », n'a fait que renforcer cette tendance. Dans le contexte précis du conflit israélo-palestinien, la politique coloniale violente à l'œuvre en Cisjordanie et la détérioration de la situation générale à Gaza demeurent largement ignorées dans le discours politique occidental. Un silence international qui symbolise cette *nouvelle norme* et incarne l'incohérence croissante entre les principes proclamés et la teneur des actions sur le terrain.

Car pendant ce temps, la situation est effectivement préoccupante. En octobre 2018, le directeur de l'ONG israélienne BT'Selem mettait en garde le Conseil de Sécurité des Nations Unies contre l'augmentation significative des violations des droits de l'Homme en Cisjordanie et à Gaza ; un appel désespéré afin que la communauté internationale prenne la juste mesure de la tragédie à l'œuvre dans les Territoires Palestiniens. Au cours de l'année dernière, l'AP, Israël et le Hamas ont en effet eu recours, entre autres, à la détention prolongée de mineurs, la détention administrative disproportionnée, des saisies de terres et démolitions de maisons, la torture, des restrictions à la liberté de circulation, au déni de droits politiques, à la répression violente de manifestations pacifiques et aux exécutions extrajudiciaires.

2) UNE RESPONSABILITÉ EUROPÉENNE – DIRECTE OU INDIRECTE – SUR LE TERRAIN

Au cours des trois dernières décennies, l'Union Européenne a développé des relations bilatérales à la fois avec Israël et l'AP qui visent pour partie à remédier aux violations susmentionnées. Ces relations comprennent encore aujourd'hui accords commerciaux, politiques environnementales, aides au développement, engagements humanitaires et pratiques politiques communes. La stratégie européenne continue ainsi de s'inscrire dans le paradigme de la solution à deux États, mais comme le souligne la *Stratégie Conjointe en soutien à la Palestine (2017-2020)*, elle n'a pas encore abouti à une solution durable. Au vu des derniers développements sur le terrain, elle apparaît de moins en moins plausible.

En outre, la politique européenne en soutien à la Palestine s'est principalement concentrée sur la création d'un État palestinien par le biais de politiques de renforcement de l'État et d'un financement de l'AP. Cependant, la fragmentation géographique de la Cisjordanie, le manque de gouvernance démocratique au sein de l'AP¹ le non-respect des droits de l'Homme et de la citoyenneté et ainsi que la séparation politique

effective entre Gaza et la Cisjordanie annihilent les politiques européennes. Bien que l'UE reconnaisse ouvertement les disparités existantes, elle refuse d'en prendre la mesure et continue ainsi à renforcer un *status quo* qui s'apparente de manière croissante à une incohérence politique. Cette incohérence de politique est incarnée dans l'extrait suivant:

*"Conformément à la stratégie du National Policy Agenda (Agenda Politique National), et bien que les partenaires européens de développement reconnaissent les disparités géographiques et les besoins / défis particuliers qui leur sont liés, la Palestine est traitée comme « une seule » afin de garantir que la fragmentation géographique (séparation entre Jérusalem-Est, le reste la Cisjordanie et la bande de Gaza, ainsi que la division de la Cisjordanie en trois zones) ne soit pas davantage renforcée."*²

L'exclusion du Hamas des négociations politiques depuis 2007, l'affirmation du soutien unioniste à une Autorité Palestinienne dont la légitimité est mise en doute par un nombre croissant de Palestiniens ainsi que par l'évolution pragmatique des réalités sur le terrain, empêchent une quelconque compréhension entre l'UE et les parties palestiniennes au conflit. Par conséquent, la révision des positions de l'UE en lien avec les acteurs politiques palestiniens est aujourd'hui une priorité.

En outre, les relations actuelles entre l'UE et Israël présentent de profondes incohérences par rapport aux priorités de l'Union Européenne définies par les précédents accords bilatéraux. Depuis la fin des années 1990, ces partenariats ont été définis, entre autres, autour des traités suivants : *Accord d'Association* de 1995, le *Partenariat Euro-Méditerranéen* de la même année, la *Politique Européenne de Voisinage (PEV)* de 2004 et l'Union pour la Méditerranée fondée en 2008. Ces accords et les traités fondateurs prévoyaient notamment que " l'UE et Israël partagent les valeurs communes de démocratie, de respect des droits de l'Homme, de l'État de droit et des libertés fondamentales " ³.

1 European Commission and the Palestinian Authority, (2016). *Joint Strategy in Support for Palestine 2017-2020, "Towards a Democratic and Accountable State"*. Brussels. P. 12.

2 European Commission and the Palestinian Authority, (2016). *Joint Strategy in Support for Palestine 2017-2020, "Towards a Democratic and Accountable State"*. Brussels. P. 8.

3 European Commission and the State of Israel, (2004). *EU/Israel Action Plan 2004*. Brussels..

Des arrangements de ce type visaient à établir une base commune de principes et de valeurs, qui ont cependant été constamment négligés par l'État d'Israël. La reconnaissance par les États-Unis de Jérusalem comme capitale israélienne ou le projet de loi sur l'État-Nation récemment adopté par la Knesset en disent long sur les velléités israéliennes et attestent de l'officialisation de la violation de ces engagements. Reconsidérer la position de l'UE vis-à-vis du gouvernement israélien devient donc à la fois une priorité, mais également une responsabilité.

3) UN SENTIMENT D'URGENCE RÉSULTANT DE L'ÉCHEC CONTINU DES APPROCHES PRÉCÉDENTES

La prolongation exceptionnelle de ce conflit a mis à l'épreuve la résilience d'un territoire fragile, dans lequel le capital économique et *humain* s'est progressivement *dé-développé*.¹ Les derniers rapports publiés par l'ONU sur la situation humanitaire à Gaza alertent la communauté internationale sur la détérioration dramatique du niveau de vie des populations, et qualifient le *status quo* de catastrophe en cours à tout point de vue. Il ne fait aucun doute qu'aujourd'hui, Gaza doit faire l'objet d'une attention d'autant plus particulière et de prises de décisions d'autant plus rapide qu'une nouvelle guerre entre le Hamas - sa principale autorité - et Israël pourrait éclater à tout moment. À l'heure actuelle, la situation est

caractérisée par des pénuries d'eau, de carburant, par un accès très limité à l'électricité, ainsi que la propagation rapide de diverses maladies, des taux endémiques d'états de stress post-traumatique (ESPT), de problèmes de santé mentale, ou encore une augmentation unique au monde de la mortalité infantile.

En ce qui concerne la Cisjordanie, le projet de loi sur l'État-Nation a révélé les véritables ambitions de l'administration israélienne actuelle, à contre-courant des négociations entretenues depuis des décennies, notamment avec l'UE. Alors que cette dernière plaide en faveur d'échanges de terres et de mesures similaires visant à protéger le territoire du potentiel État palestinien, l'article 7 de la loi sur l'État-Nation "encourage et promeut l'établissement et le renforcement [des colonies de peuplement]". Ceci illustre le refus total de l'administration israélienne de se conformer aux décisions internationales. La confiance construite entre l'UE et Israël quant à un accord de paix dont témoignent ces accords est aujourd'hui compromise. Cette confiance, par exemple énoncée dans la *Stratégie Globale de l'Union Européenne*, à savoir de travailler avec « des partenaires essentiels, des pays partageant les mêmes idées (...) dont la coopération est nécessaire pour atteindre le bien public mondial et relever des défis communs »² ne semble plus vraiment appropriée. Les actions de l'administration israélienne, conjuguées à l'aliénation croissante de la classe dirigeante palestinienne vis-à-vis de ses devoirs démocratiques, ont montré que les partenaires du processus de paix ne partagent pas les principes défendus par l'Union, et ne sont en aucun cas disposés à coopérer.

Sine Qua Non, à la lumière des constats présentés ci-dessus, entend faire valoir un changement de stratégie de l'UE vis-à-vis du conflit israélo-palestinien, dans le respect de ses principes. En effet, seule l'adhésion à ces principes permettrait à terme l'établissement d'une paix durable.



¹ Roy, S. M. (2016). *The Gaza Strip: The political economy of de-development*. Inst for Palestine Studies.

² European Commission, (2016). *A Global Strategy for the European Union's Foreign and Security Policy*. "Shared Vision, Common Action: A Stronger Europe". Brussels. P. 18.